



SAINT-ÉLIE A3

C'était l'étude «de la dernière chance» à l'école primaire

LES RÉGIONS

Mégantic

Un homme de 75 ans est disparu dans les bois de Milan (A2)

Drummond

Les policiers sauvent un jeune homme de l'asphyxie (A9)

Richmond

Facture d'Hydro de 4127 \$ pour un agriculteur! (A6)

RAPPORT C8

L'autonomie des autochtones est déjà reconnue, dit la Commission royale



Georges Erasmus

ÉCONOMIE C1

Canadien ridiculise l'offre d'Air Canada



MÉTÉO A2

(231e jour de l'année)

**Ensoleillé: 26
Lever du soleil: 5h52
Coucher du soleil: 19h48
Demain: pluie**

AUJOURD'HUI

Cahier spécial



Qui Charest voit-il dans sa soupe?

Les libéraux de Chrétien dégringolent au Québec



Serge DENIS Sherbrooke

Le nouveau look de Jean Chrétien n'y fait rien. Le chef libéral assiste actuellement à une véritable dégringolade de son parti auprès de l'électorat québécois. En un mois seulement, la cote de popularité de sa troupe est passée de 33 p. cent à 19 p. cent au Québec, indique le dernier sondage Gallup rendu public hier.

Ce sont les conservateurs qui profitent de ce recul de 14 points en effectuant, eux, une remontée de 18 points, les intentions de vote en leur faveur passant de 29 à 47 pour cent.

«Ça reflète ce que nous voyons dans la population depuis quelque temps», commente le vice-premier

ministre Jean Charest en se disant peu surpris, mais visiblement heureux de ces résultats.

«C'est un signe très clair que le leadership exercé par la nouvelle première ministre plait aux électeurs et que son programme de création d'emplois et de restrictions budgétaires passe très bien», affirme-t-il en entrevue.

Il faut dire toutefois que la marge d'erreur de Gallup au Québec est relativement élevée: 6 pour cent, 19 fois sur 20. À l'échelle nationale, toutes provinces confondues, le sondage téléphonique mené entre les 9 et 16 août auprès de 1012 électeurs possède une marge d'erreur de 3,1 pour cent.

Le tableau se lit comme suit au Québec: les conservateurs ont repris la tête avec 47 p. cent des appuis, suivis par le Bloc québécois qui récolte 28 p. cent, soit une baisse de cinq points, les libéraux avec 19 p. cent et le Nouveau Parti démocratique, 5 p. cent.

Si Kim Campbell fait flèche de tout bois au Québec, elle devra ap-

pliquer la même formule dans le reste du Canada qui ne semble pas suivre la tendance. Les conservateurs n'ont pu que reprendre les trois points qu'ils avaient perdus en juillet, pour aller chercher 36 p. cent des intentions de vote des Canadiens, soit le même pourcentage qu'ils détenaient avant l'accession de Kim Campbell à la tête du Parti conservateur.

Pour sa part, le Parti libéral de Jean Chrétien n'a perdu que trois points à l'échelle canadienne. La préférence des électeurs en sa faveur a même grimpé de trois points en Ontario pour atteindre 53 p. cent. Le PLC gagnait aussi six points dans les Maritimes et en Colombie Britannique, avec respectivement 50 et 35 p. cent des intentions de vote.

À l'échelle canadienne, l'équipe de Jean Chrétien domine toujours avec une cote de 40 p. cent., soit quatre points devant les troupes de Kim Campbell. Les positions du Nouveau Parti démocratique et du Parti réformiste demeurent inchangées avec respectivement huit et sept pour cent des intentions de vote.

L'histoire ne dit pas si le ministre Jean Charest voyait le Bloc québécois ou les libéraux de Jean Chrétien dans la soupe qu'il servait, hier midi. Toujours est-il que le député de Sherbrooke a officiellement été désigné candidat de son parti devant quelque 300 partisans réunis à la Loge des Elans. Et la soupe, c'est justement à tout ce monde que le vice-premier ministre la servait. De la soupe Campbell?
UN TEXTE EN PAGE A3

Telephoto par Claude Poulin

Un éditorial en page A8

Le maire de St-Nicéphore abandonne

«Je laisse à un autre le soin de vivre ce calvaire», lance-t-il devant les enquêteurs de la Commission municipale

Gérald PRINCE Drummondville

Dans un geste d'éclat sans précédent, le maire de Saint-Nicéphore, en banlieue de Drummondville, Réjean Blanchette, a annoncé hier, au moment où il terminait son témoignage devant la Commission municipale du Québec, qu'il ne se présentera pas aux élections de novembre.

«Je laisserai à quelqu'un d'autre le soin de poursuivre et de vivre ce calvaire», a lancé avec amertume le maire Blanchette, visiblement ému, en précisant qu'il complètera quand même son mandat.

Après quatre années comme conseiller et autant comme maire, M. Blanchette soutient que cela n'a pas valu la peine de «consacrer des soirées, des nuits, des fins de semaine à toute la population que j'aime et en laquelle j'ai cru... pour ensuite vivre tous ces déceptions et les sarcasmes de certains», en faisant allusion à l'opposition qui s'est manifestée dans la population depuis son élection de novembre 1989, qui s'est traduite par la tutelle gouvernementale et l'enquête de la Commission municipale sur son administration depuis février 1992.

Ses reproches s'adressent aussi à la Commission: elle souhaite que le

maire d'une municipalité exerce un contrôle et une surveillance sur à peu près tout, selon M. Blanchette, ce qui est difficile, voire impossible à ses yeux, étant donné les complexités du code municipal et les nombreuses responsabilités des municipalités. De plus, la Commission, en rédigeant son rapport préliminaire sur l'administration de Saint-Nicéphore, a commis des erreurs et s'est laissée influencer, selon M. Blanchette, par des affirmations gratuites, ou s'est basée sur des documents portant sur des événements qui précédaient ou suivaient la période visée dans son mandat (novembre 1989 à février 1992).

Pour le maire, trente-six jours

d'audiences répartis sur plus d'un an, 5424 pages de notes sténographiques, 236 pièces à conviction, sans compter les frais imposants qui y sont rattachés, c'est beaucoup d'argent pour trouver quelques fautes, commises de bonne foi dans une des 1500 municipalités du Québec.

À propos du ministère des Affaires municipales, M. Blanchette n'y va pas de main morte, en qualifiant d'assommante sa lenteur. «Administrer comme le voudrait le gouvernement du Québec en s'accrochant à chaque virgule et en ajoutant un fonctionnaire pour étudier à chaque fois chaque problème, rendrait tout gouvernement

municipal déficitaire comme le gouvernement actuel, réduirait à néant tout le bénévolat municipal et engendrerait le chaos», a-t-il déclaré.

Tout en reconnaissant l'intégrité du maire, la Commission lui adresse plusieurs blâmes sur des sujets aussi divers que la construction du centre communautaire sans règlement, sa politique d'embauche, l'attribution de contrats, etc.

Avec la présentation du maire hier, la Commission municipale a clos ses audiences: reste à délibérer sur les changements à apporter ou non au rapport préliminaire et à déposer une version finale au ministre, qui, à son tour, verra s'il doit ou non la rendre publique.

Soirée tragique

La belle soirée d'hier aura été tragique en deux endroits de l'Estrie. D'abord, une jeune femme de 20 ans, Julie Côté, de Trois-Pistoles, s'est noyée à la plage municipale des Trois-Lacs, près d'Asbestos, peu avant 17 heures, alors qu'elle se baignait en compagnie de parents et amis. Les policiers de la Sûreté du Québec de Richmond ont ramené son corps à la surface vers 17h30 mais il a été impossible de ranimer la jeune femme, qui était en visite chez un oncle. Par ailleurs, un violent accident à l'intersection des routes 108 et 210, entre un camion-remorque et une automobile, a fait deux blessés, vers 18h45 (notre photo). Les pompiers de Eaton ont dû intervenir pour éteindre les flammes ayant pris naissance dans le camion, qui s'est renversé sous la force du choc. Le conducteur du mastodonte a été blessé, mais moins sérieusement que la conductrice de l'automobile qui aurait omis un arrêt obligatoire. Elle a été conduite au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke où, en fin de soirée hier, elle reposait toujours dans un état jugé grave. L'identité des deux personnes impliquées n'a pas été révélée. L'accident est survenu sur le territoire de Birchton et les véhicules sont des pertes totales.



Le huard pique encore du nez

Toronto (PC)

La valeur du dollar canadien a chuté de presque un demi-cent, hier, malgré une augmentation du taux d'intérêt à court terme qui devait aider à maintenir la stabilité du huard actuellement en difficulté.

Si la faiblesse du dollar persiste, estiment des économistes, la Banque du Canada pourrait hausser temporairement son taux d'escompte au point où les prêts aux consommateurs et les taux hypothécaires seraient affectés.

Notre dollar a perdu l'équiva-

lent de 0,49 cent hier et, à la fermeture, sa valeur était de 75,61 cents US. Durant les deux dernières semaines, la baisse totale a été de 1,82 cent.

La banque centrale a essayé de soutenir le dollar, mardi, en ajoutant presque 50 points de base, ce qui a porté le taux d'intérêt à 4,67 pour cent. Les taux des prêts aux consommateurs n'ont toutefois pas été modifiés.

Mme Ruth Getter, économiste à la Banque Toronto-Dominion, croit que la hausse du taux d'escompte n'a pas été suffisante pour venir à bout de la chute de la monnaie. De façon prudente, elle pré-

voit une autre augmentation substantielle la semaine prochaine, au cas où les pressions se maintiendraient sur notre dollar.

Si tel est le cas, toujours selon Mme Getter, les institutions bancaires essaieraient néanmoins de ne pas hausser le taux préférentiel, le taux consenti à leurs meilleurs clients, à moins que la hausse du taux de la Banque du Canada soit supérieure à 100 points de base (un pour cent).

La semaine dernière, la Banque du Canada a fait croître la différence entre le taux d'escompte à court terme ici et celui prévalant aux États-Unis à la suite d'une

baisse du dollar équivalant à 1,37 cent US.

Pour les investisseurs étrangers, il s'agit là d'une garantie les protégeant contre une monnaie perdant de la valeur à cause de l'incertitude politique précédant les élections et l'économie fonctionnant au ralenti.

M. Bob Palombi, économiste à MMS International, croit pour sa part que la chute du dollar d'hier n'est pas reliée à des facteurs politiques ni à des données économiques négatives.

Il estime même que l'économie canadienne se porte bien, comme l'indiquent des chiffres récents de Statistique Canada.

LA BONNE NOUVELLE






Affluence à Magog-Orford

La station touristique Magog-Orford connaît son meilleur été depuis le début de la décennie et... de la récession que la décennie a sortie de ses bagages. Depuis le début de l'année, le centre d'informations de la Corporation touristique a accueilli 28 478 visiteurs, soit 8,2 pour cent de plus que pendant les sept premiers mois de 1992.

Les intervenants du secteur Magog-Orford soulignent avec joie un achalandage fort intéressant. TEXTE EN A6

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
				
ENSOLEILLÉ	PLUIE	PLUIE	AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ
max 26	min 15	max 24	12/24	9/24

Dans le monde

Aujourd'hui

	min	max	Moscou	16	26
Amsterdam	09	24	New Delhi	29	34
Athènes	22	33	New York	21	24
Buenos Aires	01	14	Oslo	08	20
Le Caire	23	34	Paris	15	29
Frandort	12	24	Pekin	20	30
Genève	15	30	Tokyo	23	28
Londres	14	23	Varsovie	17	27
Mexico	13	23	Vienne	16	26

INDEX

Arts:	C-9	Éditorial:	A-8
Bandes dessinées:	B-5	Horoscope:	B-5
Décès:	C-6	Info-chroniques:	B-5
Des photos et des mots:	B-4	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	B-1

EMPLOIS DU JOUR

Dessinateur/trice-illustrateur

Code prof: 5241 # 2800563
Lieu: Sherbrooke
Exigences: PDE régulier, DEC en graphisme ou exp. pertinente, avoir créativité, bon français écrit et parlé
Salaire: 262,50 \$ semaine
Fonctions: illustration et montage de trois fascicules pour jeunes de 12-15 ans.

Emballleur/euse, étiqueteur/euse

Code prof: 9619 # 2800425
Lieu: Sherbrooke
Exigences: avoir au moins deux mois exp. dans domaine alimentation, lundi-vendredi, autonome, honnête et travaillant
Salaire: 5,70 \$ heure + selon exp.

Fonctions: emballer et étiqueter produits en vrac.

Débosseleur/euse

Code prof: 7322 # 2800653
Lieu: Bromptonville
Exigences: Min. 2 ans exp. dans domaine, honnête, ponctuel et débrouillard, possibilité de permanence.

Agent e à l'administration

Code prof: 1221 # 2800690
Lieu: Sherbrooke
Exigences: diplôme universitaire, exp. dans adm. et environnement, bilinguisme (atout), responsable et ponctuel
Salaire: à négocier

Fonctions: expédier affaires courantes, réaliser et développer projets, superviser personnel.

Agent e de développement

Code prof: 4163 # 2790395
Lieu: East Angus
Exigences: Art. 25, être prestataire ass.-chôm., DEC en communication ou équivalent, entre-
gent
Salaire: 425 \$ semaine
Fonctions: concevoir, organiser et planifier une campagne «Achat chez nous».

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Sexagénaire disparu dans les bois de Milan

Les recherches entreprises depuis mardi doivent reprendre ce matin



Philippe Gosselin, 75 ans

Yvon ROUSSEAU

Milan

De nombreux policiers de la Sûreté du Québec, aidés de volontaires, ont continué hier de ratisser les bois de la municipalité de Milan, dans le secteur de Lac-Mégantic, en vue de retrouver M. Philippe Gosselin, un homme âgé de 75 ans, résidant au lac Orignal, dans le secteur de Nantes.

Le vieil homme a été porté disparu dans la journée de mardi et des recherches furent entreprises en vue de le retrouver, dans les heures qui ont suivies.

Hier matin, les recherches ont repris de plus belle, cette fois avec

l'appui d'un chien pisteur et de son maître et d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec venu de Québec. En fin d'après-midi hier, les fouilles n'avaient pas encore permis de retrouver M. Gosselin.

Début des recherches

La disparition de M. Gosselin de son domicile a été constatée par un homme de Lac-Mégantic qui lui rend visite régulièrement. Ce dernier a été fort surpris de ne pas trouver le disparu à son domicile, lorsqu'il s'y est rendu en fin d'avant midi, mardi. Inquiet, l'homme s'est rendu au bureau du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec pour faire part de ses craintes, mais surtout pour s'informer de son vieil ami.

La situation est devenue beaucoup plus alarmante quelques heures plus tard. En effet, le véhicule de M. Gosselin était retrouvé sur un chemin de chantier, en plein bois, près du chemin Saint-Joseph, à Milan.

Dans l'après-midi de mardi, des policiers du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec ont commencé à fouiller le boisé, avec l'aide de quelques volontaires. La venue de l'obscurité a forcé l'arrêt des recherches.

Le ratisage de la forêt de Milan devait cependant reprendre de plus belle hier matin, alors qu'un chien pisteur de la SQ et son maître se sont lancés à la recherche de M.

Philippe Gosselin. Les policiers avaient aussi demandé l'aide d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec venu de Québec. Un périmètre de 1000 pieds autour du véhicule du disparu a fait l'objet d'intensives recherches. Plusieurs policiers de l'unité d'urgence de la division de l'Estrie de la SQ et de nombreux policiers du détachement de Lac-Mégantic participaient aux fouilles, qui n'ont pas encore donné de résultats concrets.

Les recherches reprendront ce matin en vue de retrouver M. Gosselin. L'homme de 75 ans est décrit comme malade et souvent confus. Il fait 1,65 mètres et pèse 65 kilos. Les policiers ne possèdent pas une description des vêtements qu'il portait au moment de sa disparition.

Un sixième cas de rage dans le secteur de Magog

Un chat a dû être euthanasié après s'être attaqué à une dame dans le Canton d'Orford

Yvon ROUSSEAU

Canton d'Orford

Un chat domestique âgé de sept ans a été euthanasié mardi à Magog, après avoir attaqué et mordu Mme Darquise Bernard, du 127 rue Ducharme, dans le Canton d'Orford, son fils de 10 ans et une jeune gardienne de 14 ans. L'animal était atteint de la rage.

Les trois victimes, attaquées et mordues par le chat devenu soudainement féroce, ont reçu des injections contre le tétanos et elles ont

reçu hier le vaccin contre la rage.

«C'est le sixième cas de rage connu dans le secteur de Magog, depuis le début de l'année», de préciser le Dr Claude Pigeon, vétérinaire au service du bureau de Sherbrooke d'Agriculture Canada, division de la santé des animaux, qui a précisé que l'examen du chat en laboratoire a bel et bien démontré qu'il souffrait de la rage. Les cinq autres cas ont été décelés dans le secteur d'Austin, le long du lac Memphremagog, dont deux au printemps et trois en fin de juillet dernier.

Vigilance

Le Dr Pigeon a invité la population à se montrer vigilante et d'éviter le contact avec les animaux sauvages. «Il faut aussi surveiller le comportement des animaux domestiques qui peuvent entrer en contact avec des animaux sauvages atteints de la rage», de noter le vétérinaire.

Le porte-parole d'Agriculture Canada a précisé que dans ce cas il s'agissait d'un chat de six ou sept ans, habituellement très doux, qui se promenait régulièrement dans le

bois et dont le caractère a soudainement changé au point qu'il a mordu des gens sans provocation de leur part. Le vétérinaire de Magog, qui a été appelé à euthanasier l'animal, a décelé des symptômes de la rage et il a aussitôt avisé Agriculture Canada.

Mme Bernard raconte

Mme Darquise Bernard, infirmière au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, a précisé hier au cours d'un entretien, que l'incident s'est produit lundi, alors que la bête est soudainement devenue

agressive en la mordant, de même que son fils de 10 ans et la jeune gardienne de 14 ans. Mme Bernard a mis le chat dans une cage, en attendant de se rendre chez un vétérinaire de Magog le lendemain, pour le faire euthanasier. Les trois victimes de l'animal ont été vaccinées contre la rage à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Ce n'est qu'hier que Mme Bernard s'est vu confirmer que la bête souffrait de la rage.

Policiers à la recherche de victimes à Rock Forest

Rock Forest

Victimes demandées au parloir! Dans l'affaire du saccage du cimetière St-Roch de Rock Forest et des quelque 200 vols dans des véhicules, la Sûreté municipale de Rock Forest est en panne... de victimes.

En ce qui concerne le dossier de vandalisme au cimetière alors que 204 pierres tombales avaient été renversées, il y a jusqu'à maintenant un total de 67 plaignants qui ont été enregistrés.

«Le nombre de plaignants qu'il soit plus ou moins grand ne changera rien aux procédures entamées devant la Chambre Criminelle et la Chambre de la Jeunesse de la Cour du Québec, mais s'il nous était possible de rejoindre tous les plaignants, cela permettrait d'étoffer et surtout de finaliser le dossier», a souligné hier le détective Claude Monfette, de la Sûreté municipale de Rock Forest.

Selon l'évaluation faite au cimetière, les monuments ont été endommagés pour des montants variant de 20 \$ à 50 \$. Il est question

de 20 \$ quand le monument a été simplement renversé et qu'il suffit de le replacer et de le fixer sur son socle.

Le saccage, accompli dans la nuit du 11 au 12 août, coûtera aux victimes un montant total de 5210 \$.

«Même si des gens sont allés d'eux-mêmes replacer des pierres tombales, ils peuvent communiquer avec nous au quartier général (564-6464) pour que nous enregistrions la plainte» ajoutera le détective Monfette.

L'enquête avait permis de relier l'adulte et l'adolescent de 14 ans au saccage du cimetière et ces deux mêmes individus avec l'autre adolescent, celui de 15 ans, à d'innombrables vols dans des véhicules.

«Selon les aveux recueillis, on estime que durant trois nuits d'affilée, quelque 200 véhicules auraient

été fouillés à partir du nouveau nord de Sherbrooke, à savoir de la rue Léger, vers Rock Forest, en passant par les rues Chapais, Coombs, Roberge, Mi-Vallon jusque dans le secteur Magloire. Jusqu'à maintenant, nous avons identifié 19 plaignants. Les jeunes prenaient ce qui leur tombait sous la main: verres fumés, cassettes, baladeur, disques au laser...» a précisé le détective Monfette.

Le jeune adulte a participé aux trois vols de vol. Il était toujours accompagné de l'un des deux adolescents.

Encore là si des gens croient avoir été victimes de vol dans leur véhicule, ils sont invités à communiquer avec la Sûreté municipale de Rock Forest.

Un volet prévention

Il est important d'insister sur le fait que les jeunes ont commis tous les vols dans des véhicules dont les portières n'avaient pas été barrées.

La plupart des véhicules étaient stationnés pour la nuit dans des cours privées ou dans des parcs de stationnement d'immeubles à logements.

«Il existe un article du Code de

la sécurité routière traitant de l'interdiction de laisser sans surveillance un véhicule routier dont on a la garde sans avoir préalablement enlevé la clef de contact et verrouillé les portières. Nous avons fait imprimer des avis de courtoisie que nous avons, à une certaine époque, largement distribués et puis, nous avons après ces avertissements commencé à émettre des contraventions. Oh là là que ce ne fut pas une campagne populaire! Voilà pour-

quoi nous profitons de la mise au jour de ces vols dans des véhicules pour rappeler l'importance et l'obligation de verrouiller les portières des véhicules» a commenté M. Richard Fréchette, directeur adjoint de la Sûreté municipale de Rock Forest.

Le verrouillage des portières n'est qu'un des bons moyens pour prévenir le vol d'un véhicule ou le vol dans un véhicule.

LA LOTTO 6 / 49	20-22-37-42-43-46 (24)
L'EXTRA	5-2-2-9-6-3
LA QUOTIDIENNE	6 6 4 - 6 8 0 5

CARNETS

JOCELYN ST-JEAN a bouclé le tournoi de golf de la CDE Val St-François comme un pro à Valcourt avec un coup de départ en plein centre de l'allée et un coup roulé sur 15 pieds pour le birdie...

Le notaire GASTON LEBLANC de Windsor y gagnerait peut-être à se défaire de son putter pour utiliser sa baguette de billard quand vient le temps de réaliser un coup roulé...

CAMILLE DEVEAULT de la CDE Val St-François a coordonné de main de maître le tournoi de golf disputé sur les allées de Valcourt ainsi que le souper et le casino... REAL CAQUETTE de la CDE a encouragé tout au long de la journée le notaire Leblanc... Le maire DENIS VALLAIRE de Valcourt a gagné le concours de coups roulés

avec un putt de 30 pieds... -0-

Le grand-père volant de Magog, CLAUDE GIRARD, est en vacances ces temps-ci. Je prends les vacances d'un ami qui est trop occupé pour les prendre», explique ce boule-en-train entre ciel et terre depuis un demi-siècle. -0-

Qui dresse qui? That's the question», aurait répondu Shakespeare, en voyant l'avocat NORMAND CORRIVEAU tenter de dresser son cheval récemment. Finalement, c'est la bête (le cheval) qui a eu le dessus: en se cabrant, elle a projeté directement l'avocat au sol, qui s'en tire sans fractures, mais avec des courbatures et des elongations qui l'ont fait manquer quelques jours de travail. -0-

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 31K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile

— Carnets et carnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le client
Tare de vente du Québec
Côté à l'abonné

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No. 1539

Abonnement par le poste au Canada, seul envoi deservir par carnet et carnets motorisés

TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$55.00, 3 mois \$16.50, 1 mois \$5.50
6 mois \$ 81.00, TPS \$ 5.67, TVA \$ 6.93 = \$ 93.60
3 mois \$ 42.00, TPS \$ 2.94, TVA \$ 3.60 = \$ 48.54
1 mois \$ 22.00, TPS \$ 1.54, TVA \$ 1.88 = \$ 25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$70.00, TPS \$ 4.70, TVA \$ 5.78 = \$ 80.48
6 mois \$ 38.00, TPS \$ 2.66, TVA \$ 3.23 = \$ 43.93
3 mois \$ 20.00, TPS \$ 1.33, TVA \$ 1.61 = \$ 23.23
1 mois \$ 10.00, TPS \$ 0.67, TVA \$ 0.81 = \$ 11.48

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS: 1 an \$60.00, 6 mois \$30.00, 3 mois \$20.00, 1 mois \$10.00

«La Tribune» est le secrétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC, et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

La Tribune

BINGO Soleil I

JUSQU'À

1000\$

À GAGNER!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ...

MARATHON CARTE ROUGE

I-28

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER COMPOSER 564-5466 EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

Offres rejetées à Rock Forest

Rock Forest (sl)

Réunis en assemblée générale hier soir, les employés municipaux de la Ville de Rock Forest ont rejeté à l'unanimité les dernières offres de l'employeur.

Les 28 employés syndiqués à la CSN, dont 23 participaient à la réunion, sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre dernier. La négociation de leur nouvelle convention se fait donc dans l'esprit de la loi 102, qui prévoit un gel des salaires de deux ans pour les membres de la fonction publique.

Rock Forest propose précisée-

EAU POTABLE

• Rock Forest

Les résidents de Rock Forest, du secteur situé entre le boulevard Bourassa, la rue Daigle et la rue Kennedy sud seront privés d'eau potable à compter de 7h ce matin et, ce,

pour une partie de la journée.

Les autorités de la Ville expliquent cette situation par des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout effectués sur la rue Laperle.

Actualité en bref

Une lutte plus intensive contre les fraudeurs de l'impôt

Sherbrooke (FG) - Le programme annoncé mardi par le ministre du Revenu Garth Turner pour inciter les contribuables à payer leurs impôts dans les délais prescrits par la loi ne présente rien de nouveau: il s'agit simplement d'une mesure visant à intensifier les procédures afin de permettre au fisc de récupérer les milliards de dollars que doivent des contribuables.

Soutenant que le ministre Garth Turner, de Revenu-Canada, n'a jamais présenté les mesures annoncées la veille comme un nouveauté, un responsable des communications à ce ministère, à Ottawa, Michel Cléroux, a indiqué hier que celui-ci voulait rappeler l'intensification du programme et l'introduction de nouveaux éléments.

«C'est sûr que, de façon générale, le ministère (du Revenu) a toujours fait preuve d'ouverture dans le cas des gens qui se présentaient volontairement pour régulariser leur situation et a toujours été dur envers les fraudeurs qui continuent de se cacher.

«Mais maintenant, c'est plus sérieux qu'avant. On ne dit pas aux gens qu'on va embaucher une multitude de fonctionnaires pour trouver les fraudeurs. On leur dit cependant qu'on possède des outils plus performants pour les dénicher, par exemple des logiciels qui permettent de voir l'ensemble des T-4 remis à un travailleur», a illustré M. Cléroux.

Il a donc invité les gens qui vivent cette situation mais ne l'ont pas encore régularisé d'agir au plus tôt. «C'est entendu que la personne qui, prise de remords, vient volontairement à un de nos bureaux pour régler son dossier, ne se verra pas imposer l'amende ou la prison. Mais pour les autres, ce sera tout différent: une politique de tolérance zéro s'appliquera avec toute la rigueur requise.»

Sherbrooke pourrait solliciter les Jeux du Canada de 2001

Sherbrooke (DD) - Le comité sports et plein-air de la Ville de Sherbrooke se penche sur la possibilité de solliciter les Jeux du Canada de 2001 pour la région, un événement qui constituerait en quelque sorte une suite logique à la tenue des Jeux du Québec de l'été 1995, croit son président Jean-François Rouleau.

Ce dernier précise que le chef de la division sports et plein-air à la Ville de Sherbrooke, Jacques Petit, a été mandaté pour recueillir des informations sur cet événement d'envergure nationale.

«On a déjà une bonne infrastructure, si c'est intéressant on va mettre sur pied un comité d'obtention», indique M. Rouleau, ajoutant qu'une recommandation pourrait alors être acheminée au conseil municipal.

Pluie de contraventions au centre-ville

Sherbrooke (DD) - Les contraventions, c'est bien connu, apportent toujours de l'eau au moulin municipal et le conseiller du district du centre-ville, Serge Paquin, l'a démontré de façon éloquent à ses collègues en début de semaine.

Ainsi, une centaine de contraventions ont été émises en un semaine pour des infractions au règlement de stationnement dans le secteur résidentiel du centre-ville, entre autres sur les rues Gillespie, Brooks et Gordon.

Le règlement interdit le stationnement en bordure de rue après 22h00 à cet endroit sauf pour les automobilistes munis d'un permis de résident.

«L'objectif n'est pas de faire de l'argent, mais d'assurer la quiétude des résidents, j'ai demandé aux policiers d'appliquer le règlement», a indiqué M. Paquin, soulignant que de nombreux automobilistes ont l'habitude de se garer sur ces rues résidentielles pour se rendre ensuite à pied dans les bars du centre-ville.

Et leur «retour» vers trois ou quatre heures du matin n'est pas toujours discret, soutient le conseiller.

Un conseiller dénonce la lenteur de certains travaux de voirie

Sherbrooke (DD) - Le conseiller municipal du district de Montcalm, Jean Perrault, dénonce la lenteur de certains travaux de voirie et la difficulté qu'ont parfois les élus pour obtenir des réponses aux demandes qu'ils formulent au conseil.

Soulignant les délais indus dans le parachèvement de certains travaux de voirie, ainsi que les difficultés à obtenir une réponse au sujet de la politique municipale en matière de coupe d'arbres, M. Perrault a invité en début de semaine le maire Paul Gervais à prendre les choses en main.

«Que le président du comité exécutif prenne position! Comme élus, on a le droit d'avoir des réponses aux questions qu'on pose, je ne m'adresse pas aux fonctionnaires, mais au président du comité exécutif», a indiqué le conseiller du district de Montcalm, qui a obtenu l'appui du conseiller du district de Saint-Jean-Baptiste, Michel Carrier.

C'était l'étude «de la dernière chance»

□ Quelque 225 échantillons prélevés à l'école Alfred DesRochers n'ont révélé aucun danger sérieux pour la santé

Marco FORTIER Sherbrooke

L'étude menée cet été à l'école Alfred-DesRochers était celle «de la dernière chance». Une enquête hors de l'ordinaire mettant à contribution une quinzaine d'experts de Montréal, Québec, Sherbrooke et Hamilton, qui ont fouillé les moindres recoins du bâtiment à l'aide notamment d'un robot muni d'une caméra vidéo.

Du 13 juillet au 12 août, les spécialistes ont pris 225 échantillons d'air, d'eau, de moisissures, de poussières, de bactéries, de gaz radioactif, de fibres minérales et même de sons.

Ils ont scruté les planchers, les murs, le système de ventilation et la nappe d'eau sous l'école de Saint-Elie-d'Orford.

Le groupe d'ingénieurs Teknika de Sherbrooke, qui a géré le projet sous l'égide de Richard Mercure, a présenté mardi à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) un rapport de 94 pages. L'étude conclut que rien dans l'école ne peut affecter la santé des gens.

Si les concentrations de bactéries, moisissures et autres éléments potentiellement nuisibles restent sous les normes reconnues, des analyses plus poussées doivent confirmer ou infirmer la présence de bactéries et de champignons dangereux en quatre endroits.

Voici les grandes lignes du rapport.

- Les planchers: Les spécialistes ont prélevé, avec un aspirateur, les poussières accumulées sur les planchers de sept classes où le ménage de l'été n'avait pas encore été fait. Ils ont trouvé une forte présence de bactéries et de particules de papier, nourriture et peau morte; par contre, peu de moisissures et une seule toxine ont été trouvées.

Ils concluent qu'il faut faire le ménage souvent et utiliser une balayette, pas un simple balai, pour ramasser toute la poussière.

- L'air des classes: L'air de neuf classes a été échantillonné. Quatre de ces classes n'avaient pas subi un ménage d'été et le système de ventilation fonctionnait normalement.

La présence moyenne de 153 colonies/mètre cube de moisissures est inférieure à la norme de référence de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), de 300 colonies/mètre cube. La moyenne de 37 colonies de bactéries/mètre cube est très en-deçà de la norme de 1000 colonies/mètre cube.

Une analyse chimique conclut entre autres que le formaldéhyde est «pratiquement non détectable dans l'école» et que les concentrations de benzène et de toluène sont très faibles.

En outre, le radon, un gaz radioactif naturel qui se dégage du sol, n'est présent qu'en des concentrations moyennes de 0,9 pCi/l alors que la référence minimale américaine est de 4 pCi/l.

Les chercheurs ont aussi étudié les sons à basse fréquence produits notamment par le système de ventilation. Recommandation: refaire l'étude lorsque l'école est occupée, avec et sans le système de ventilation en marche, pour comparer.

- Les murs: Interrogation de ce côté. Des moisissures possiblement dangereuses pour la santé, de type

Aspergillus, ont été détectées sur un mur de la cafétéria et du vide technique, tous deux au sous-sol du bâtiment. Des analyses plus poussées, à l'Institut Armand-Frappier de Montréal, sont effectuées pour révéler s'il s'agit de l'Aspergillus fumigatus, l'espèce à craindre.

Un échantillon de peinture d'un mur de la cafétéria, où avaient eu lieu des dégâts d'eau, révèle la présence d'une bactérie Gram-négative, le Pseudomonas, qui peut émettre des allergènes dans l'air. La cafétéria et le vide technique ont été nettoyés et désinfectés.

- L'air des systèmes de ventilation: La nature d'une moisissure de type Aspergillus détectée dans le système de ventilation reste aussi à préciser. Là encore, il peut s'agir d'Aspergillus fumigatus. La concentration de bactéries (25 colonies/mètre cube) est par ailleurs nettement sous la norme de 1000 colonies/mètre cube.

Les moisissures et bactéries «existent à l'état naturel dans l'air extérieur et leurs concentrations varient dans le temps en fonction des conditions météorologiques, des saisons et des activités environnantes», précise le rapport.

- La surface intérieure des conduits de ventilation: Comment inspecter l'intérieur des conduits de ventilation sans déboîter tout le système? Les experts ont appelé un robot à la rescousse! L'appareil, muni d'une caméra vidéo, a parcouru tous les conduits de ventilation de l'école.

Les tuyaux d'alimentation d'air abritent peu de poussière, ceux du retour d'air montrent une «certaine accumulation», particulièrement le système VA-9, dans le gymnase. La poussière, un «lieu propice à la croissance des bactéries et moisissures» selon le rapport, aurait incidemment favorisé l'éclosion d'une bactérie à Gram-négative dans les conduits de ventilation du gymnase.

Une deuxième série de prélèvements, dont l'analyse doit être complétée la semaine prochaine, dira s'il faut «procéder à un échantillonnage plus étendu du système VA-9 afin de confirmer si un nettoyage et une désinfection seront requis, par mesure préventive.»

- L'eau: Quatre trous ont été creusés autour de l'école. En deux cas, il y avait de l'eau. Aucune contamination n'a été enregistrée.



Les spécialistes chargés de passer au peigne fin l'école Alfred DesRochers n'ont trouvé aucune trace de poussière, moisissures ou bactéries présentant un danger sérieux pour la santé. Sans mettre en doute les résultats de l'étude, le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie continue à croire que le hasard n'explique pas à lui seul les maux dont ont souffert des élèves et membres du personnel de l'école.

Le syndicat refuse de croire que les maux des élèves et du personnel sont dus au hasard

Marco FORTIER Sherbrooke

Sans mettre en doute les résultats de la nouvelle étude selon laquelle rien ne menace la santé à l'école Alfred-DesRochers, le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie continue de croire que le hasard n'explique pas seul les maux dont ont souffert des élèves et membres du personnel de l'établissement depuis dix ans.

Le syndicat ne réclame pas pour l'instant de nouvelles enquêtes. Mais il entend suivre attentivement l'état de santé de tout le monde à l'école de Saint-Elie-d'Orford.

Les données rassurantes de l'étude menée cet été par une dizaine d'experts «n'enlèvent pas le fait que dans l'école il y a du personnel et des enfants qui ont été malades», a dit le directeur du syndicat, Marcel Pinard, joint hier à sa résidence par La Tribune.

M. Pinard a été invité à titre d'observateur aux analyses qui ont été faites du 13 juillet au 12 août. Il n'est pas lui-même un scientifique. Mais il peut témoigner que l'échantillonnage des poussières, moisissures et bactéries a été bien fait. «J'étais là», dit-il.

Un doute subsiste cependant

dans son esprit. «Chaque élément analysé séparément ne pose pas de problème. Mais si on étudie l'interaction possible entre eux, on constaterait peut-être qu'il y en a un problème», avance un Marcel Pinard prudent, qui dit vouloir éviter les «déclarations à l'emporte pièce».

Le syndicat compte s'assurer que la Commission scolaire catholique de Sherbrooke mettra de l'avant les recommandations des experts. Ils ont notamment suggéré d'aspirer la poussière dans les classes plutôt que de simplement la balayer et de faire d'autres études sur la teneur de dioxyde de carbone et

de dioxyde d'azote dans les classes, des indicateurs d'une bonne ou mauvaise circulation d'air dans le bâtiment.

Marcel Pinard suivra aussi les résultats à venir de l'analyse de champignons de type Aspergillus détectés sur des murs de l'école. Les spécialistes croient qu'il puisse s'agir d'Aspergillus fumigatus, une espèce jugée dangereuse pour la santé.

«S'il y en a, c'est de très petites colonies. Le vide technique du bâtiment (un des milieux les plus propices à la croissance de champignons à Alfred-DesRochers) a été nettoyé», souligne le directeur du syndicat.

Charest fonce et défend Kim Campbell

□ Le député de Sherbrooke reçoit l'investiture conservatrice en trouvant normale la tournée pré-électorale de son chef

François GOUGEON Sherbrooke

Le député-ministre de Sherbrooke, Jean Charest, ne voit pas en quoi on peut reprocher à la première ministre Kim Campbell de mener actuellement une campagne pré-électorale fédérale aux frais des contribuables, au lieu de déclencher une élection générale.

À ses adversaires et aux différents observateurs qui critiquent la première dame du pays pour cette façon de faire, Jean Charest, qui a officiellement reçu hier midi l'investiture conservatrice dans Sherbrooke devant environ 300 supporters, n'hésite pas à prendre sa défense.

«En quoi est-ce indécent? On ne peut quand même pas reprocher à un nouveau premier ministre, qui est en poste depuis à peine deux mois, de prendre le temps de rencontrer les gens et de les écouter en vue de mieux connaître les dossiers et les enjeux», a-t-il clamé à l'occasion d'un point de presse avant de quitter pour Alma, en plein châteaufort bloquiste.

Selon M. Charest, à ce moment-ci, c'est au contraire la sagesse qui guide la nouvelle première ministre. «Hier (mardi), par exemple, elle a rencontré des pêcheurs en Nouvelle-Écosse. C'est une industrie qui connaît de sérieux problèmes. Qui peut lui reprocher de se mettre à l'écoute des gens?», devait-il répondre. Il estime qu'une fois l'exercice complété, cela permettra



En compagnie de son épouse Michèle, Jean Charest a lui-même servi le repas à ses partisans, hier, lors de l'investiture conservatrice dans son comté de Sherbrooke.

de dresser l'agenda du gouvernement.

Par ailleurs, même s'il est clair qu'il jouera un rôle national important au cours de la prochaine campagne électorale fédérale, notamment au Québec où il entend mener une lutte sans merci au Bloc québécois, le député-ministre de Sherbrooke, Jean Charest, a donné hier l'assurance qu'il ne négligera pas son comté pour autant. «Je ne prends rien pour acquis, ni au niveau de la lutte avec le Bloc québécois là où ce groupe semble mieux organisé, ni pour ma propre réélec-

tion», a-t-il déclaré aux journalistes. Puis, invité à commenter la mesure de candidature de l'ex-maire Jean Paul Pelletier pour les libéraux dans Sherbrooke, il a surtout évité de paraître sûr de lui.

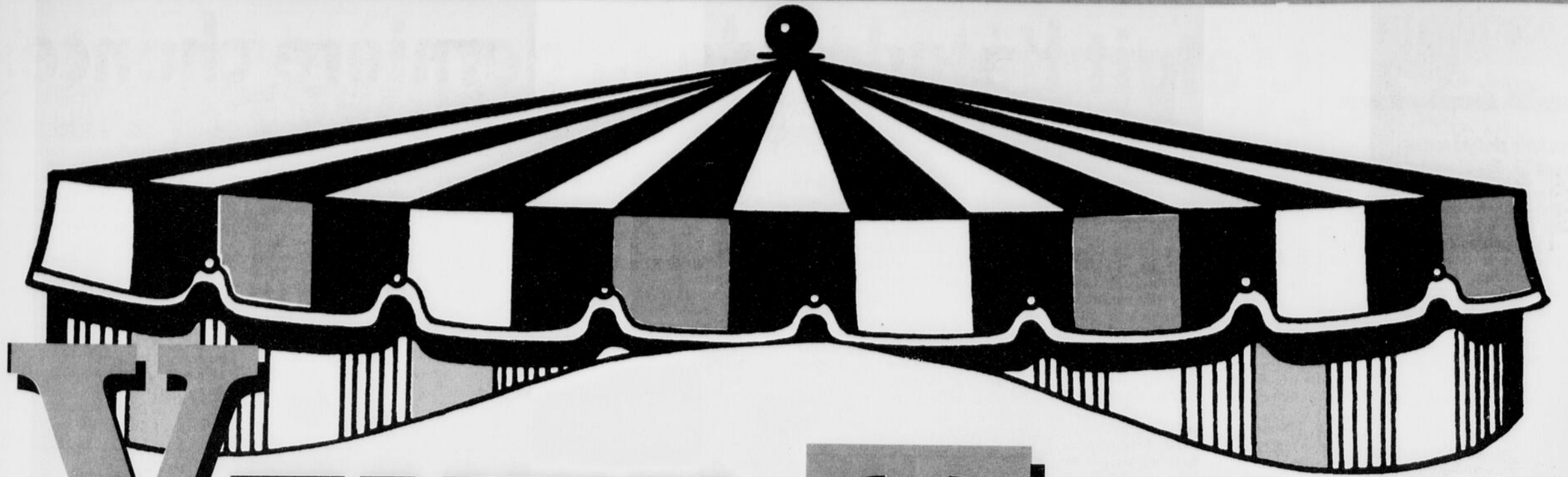
«M. Pelletier a quand même été maire de Sherbrooke plusieurs an-

nées. C'est un adversaire pour qui je vais avoir du respect», a-t-il glissé, indiquant en outre qu'à ce moment-ci, son propre plan de campagne au niveau de la circonscription de Sherbrooke n'est pas complet.

Mais c'est définitivement à l'en-droit du Bloc québécois que M. Charest montre le plus de mordant. Et à savoir si sa notoriété risque d'en souffrir advenant que Lucien Bouchard fasse élire un nombre significatif de députés, le vice-premier ministre du Canada répond avec la prudence qu'on lui connaît.

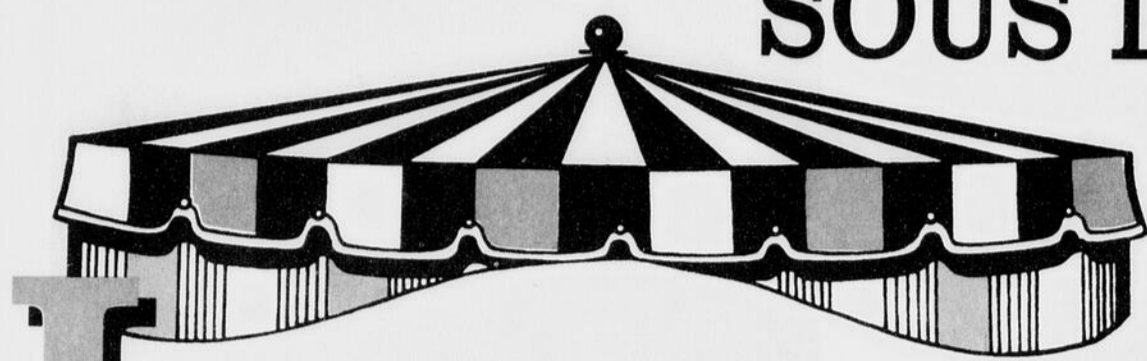
«On verra si jamais il y a une surprise. Je sais que la lutte va être chaude en différents endroits. Mais il va aussi falloir que le Bloc réussisse à convaincre les gens. Et ça je n'en suis pas sûr: dans notre système fédéral, un vote pour le Bloc québécois ne mènera nulle part, si ce n'est dans un cul-de-sac.»

Devant ses partisans qui l'ont ovationné à quelques reprises, Jean Charest a soutenu qu'advenant son élection, il compte exercer son troisième mandat avec le même enthousiasme qu'au début. «J'ai l'intention d'en donner encore plus durant les quatre prochaines que ce que j'ai donné au cours des neuf dernières années», a-t-il lancé, rappelant qu'avec son titre de responsable du développement régional au Québec, il entend saisir toutes les occasions possibles, «en fonction des règles reconnues», pour en faire profiter au maximum la circonscription de Sherbrooke et toute la région estrienne.



VENTE TENTE

SOUS LA



La plus grande vente annuelle de voitures jamais offerte en Estrie!

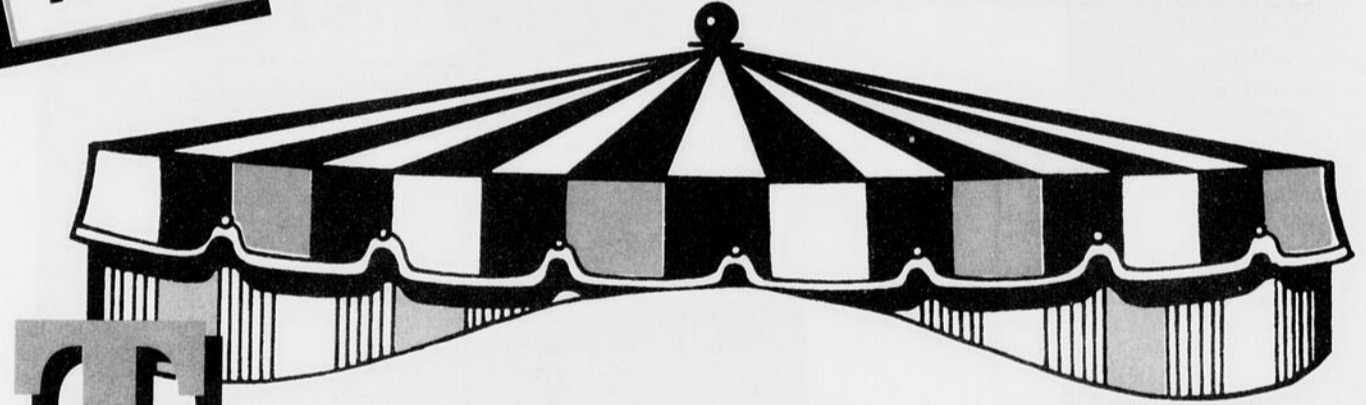
Oldsmobile

Plus de **500** voitures à écouler **11** marques de véhicules

Acura

25%

Honda

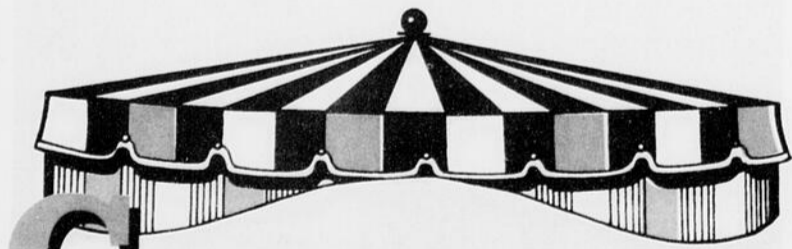


Taux d'intérêt à partir de

1,9%*

*sujet à l'approbation du crédit

Nissan



Changement d'huile et filtre gratuits jusqu'à l'an **2000**
ou
on double votre garantie* jusqu'à 12 ans - 200 000 km

AUCUN PAIEMENT AVANT 1994

Géo

Infiniti

On vous attend!

Au centre commercial

LES TERRASSES RO

*sur groupe motopropulseur

4857, boul. Bourque,

4 JOURS SEULEMENT

Jeudi-vendredi-samedi-dimanche

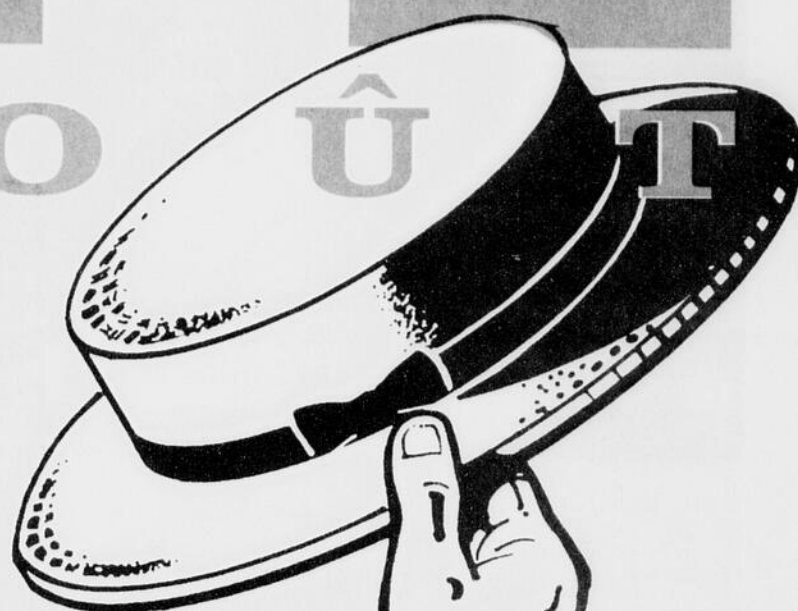
19 au 22

A O U T

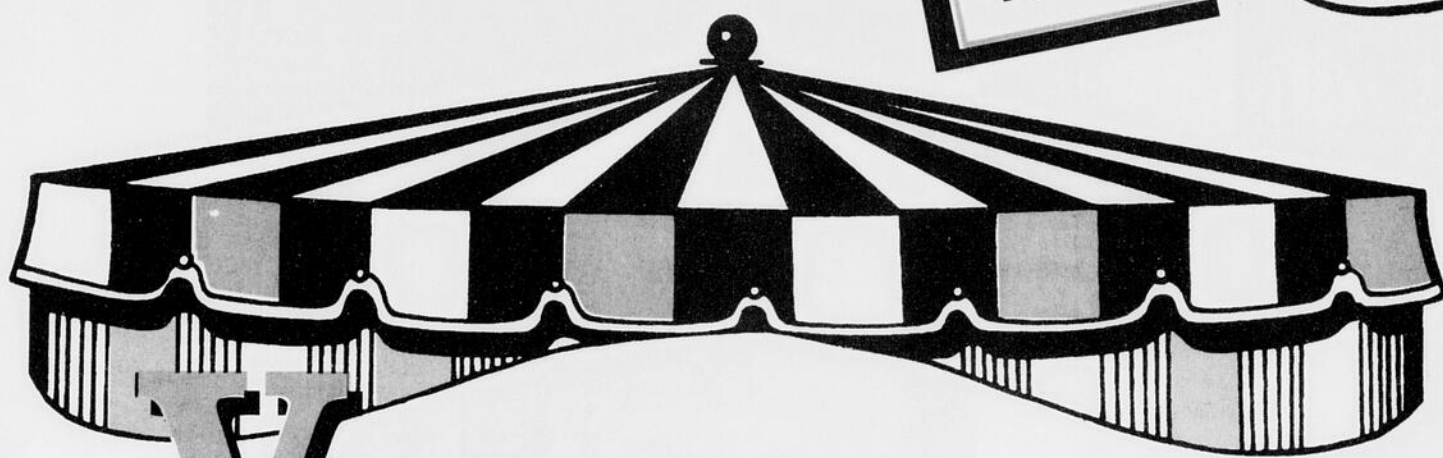


1

SEUL ENDROIT:
stationnement des
Terrasses Rock Forest,
4857 boul. Bourque



ISUZU



V

oitures à partir de

5 993 \$

Cadillac

Saab

AUCUNES COMMISSIONS
versées aux vendeurs pendant
toute la vente

Chevrolet

Saturn

*Que peut-on vous
offrir de plus?...
Demandez-le!*



Commercial
ROCK FOREST
e, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

Magog-Orford vit son meilleur été depuis 1990

Gilles DALLAIRE

Magog

le début de la décennie et ... de la récession que la décennie a sortie de ses bagages.

La station touristique Magog-Orford connaît son meilleur été depuis

C'est ce qu'affirme, sans craindre le moins du monde d'être obligé

de se dédire, M. André Jean Lauzon, directeur général de la Corporation touristique Magog-Orford.

M. Lauzon fonde sur son affirmation sur l'achalandage frénétique du centre d'informations de la Corporation touristique, achalandage dont il est quotidiennement le témoin, et sur les informations fournies par les hôteliers, les restaurateurs et les propriétaires de gîtes du passant et de bars.

«Certains journées, il est passé tout près de 900 personnes au centre d'informations, ce qui ne s'était jamais vu», souligne-t-il en révélant qu'entre le 1er et le 12 août 7 384 personnes, soit 2 041 de plus que durant les mêmes 12 jours l'an dernier, ont franchi les portes du centre d'informations et que, du 1er janvier au 31 juillet, le centre a accueilli 28 478

visiteurs, soit 8,2 pour cent de plus que pendant les sept premiers mois de l'année dernière.

Il a ajouté que, de la mi-juillet au 10 août, les établissements hôteliers de la station touristique ont affiché complet presque tous les soirs et que les préposés à l'accueil du centre d'informations ont souvent eu de la difficulté à trouver de l'hébergement à des personnes arrivées dans la station touristique sans réservation préalable et qu'ils ont dû en envoyer plusieurs dans des établissements hôteliers de Sherbrooke ou des environs de cette ville.

«Les restaurateurs sont visiblement satisfaits eux aussi et espèrent que le beau temps va continuer», a poursuivi M. Lauzon en pointant d'autres indices d'une affluence plus importante que par les années pas-

sées: fort achalandage du terrain de camping du lac Fraser peu fréquenté après les vacances des ouvriers de la construction l'année dernière; ajout de représentations au Théâtre Chéribourg où Jean Lapointe a joué devant une salle comble presque chaque soir; augmentation de 15 pour cent de la vente de billets pour les concerts présentés dans le cadre du Festival Orford; achalandage continu du télésiège de la station touristique Mont-Orford.

Selon M. Lauzon qui ne s'explique pas le phénomène, compte tenu de la force de la devise américaine, la station touristique Magog-Orford attire peu d'Américains cet été.

«Les visiteurs sont principalement des Québécois, des Montréalais pour un bon nombre, que la faiblesse du dollar canadien incite à ne



André Jean Lauzon

pas aller aux États-Unis et dont plusieurs découvrent la station touristique pour la première fois. Il y a aussi un peu d'Européens», révèle-t-il.

Collège de Sherbrooke
Centre de l'activité physique

Inscription aux cours offerts par le C.A.P.

18 au 25 août 1993
de 9 h à 21 h, par téléphone (564-6371)

24 et 25 août 1993
de 14 h à 20 h, sur place au guichet de contrôle

Rabais de 5 \$ sur chaque cours (Toutes taxes incluses)

Le C.A.P., la solution plaisir et bonne forme

Il conteste un compte de 4127 \$ d'Hydro-Québec

Guy MARCHAND Richmond

Un agriculteur du Canton de Cleveland, M. James St-Cyr conteste depuis quelques semaines auprès des hautes instances d'Hydro-Québec le paiement d'une facture d'électricité qui s'élève au montant de 4127\$ réclamée par la Société d'Etat à la suite d'une vérification effectuée plus tôt au printemps.

«Je veux bien comprendre qu'il y a eu des changements concernant

des droits acquis intervenus entre 1972 et 1986 concernant les changements de propriété au niveau des fermes mais ça n'a pas de sens de recevoir une telle facture quelques années plus tard afin de réclamer des comptes d'électricité dont on ignorait l'existence», a déclaré M. St-Cyr qui dès le départ a entrepris de contester cette facture.

M. St-Cyr a expliqué que cette situation remonte à l'achat de la ferme familiale en 1977 qui selon les règlements d'Hydro-Québec lui aurait fait perdre un droit acquis, lui qui avait un compteur pour la

maison et un autre pour l'étable et dont la tarification en vigueur était domestique. En vertu de ce changement il devait donc payer le tarif général soit des factures plus élevées du tiers environ. Pour retourner au tarif domestique, on lui suggère de procéder à l'installation d'une nouvelle entrée électrique avec un seul compteur, chose qu'il accepte de faire pour la somme de 1500 \$.

Tout va bien jusqu'au moment où il reçoit la fameuse facture de 4127\$ réclamant des sommes pour les cinq dernières années. «Pendant tout ce temps, Hydro-Québec est venu au moins 90 fois lire mes compteurs et voilà que je reçois cette facture. Ce fut le comble et ils ont su ma façon de penser car ils auraient dû me signaler cette chose bien avant ça. Les choses ne sont pas restées là et je me suis plaint à Hydro-Québec et l'UPA m'a donné son appui dans cette affaire car il semble bien que je ne suis pas le seul à me retrouver dans une situation pareille», a expliqué M. St-Cyr qui n'a nullement l'intention de rembourser le montant de cette facture.

«Je me contente de payer mes factures que je reçois à tous les deux mois et j'attends avec impatience la décision du Président et chef d'exploitation du réseau concernant ma plainte», de conclure cet agriculteur.

Hydro-Québec

Chez Hydro-Québec on a indiqué que le cas de M. St-Cyr était un fait plutôt rare et qu'on suivait les

procédures normales à appliquer dans les cas du genre.

«Premièrement en ce qui concerne les comptes pour lesquels on retourne cinq ans en arrière, on suit la loi et on ferait la même chose en cas de remboursement. On ne peut contester cette clause. D'autre part en ce qui a trait aux droits acquis, ils sont définis par le gouvernement à tous les deux ou trois ans adopte des règlements tarifaires», a expliqué M. Yvon Boisvert gérant du Secteur des Rivières pour Hydro-Québec.

Celui-ci a ajouté que dans le cas de M. St-Cyr, les personnes qui procédaient à la lecture des compteurs ne connaissent pas tous les règlements tarifaires et ce n'est qu'après un échantillonnage fait par ordinateur que des vérificateurs ont pour tâche de trouver les erreurs qui apparaissent sur les compteurs. «C'est à ce moment-là que nous avons trouvé qu'il y avait eu erreur de lecture et c'est la raison pour laquelle nous avons émis une facture à M. St-Cyr. Celui-ci dispose cependant de recours pour contester cette réclamation», de dire M. Boisvert.

EN BREF

Léandre Gagnon ne sera pas candidat au PC

Sherbrooke - L'ex-président du Parti Conservateur dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead, Léandre Gagnon, a annoncé qu'il ne serait pas candidat pour son parti lors des prochaines élections fédérales, et ce, pour des raisons de santé.

«Ça fait sept ans que je n'ai pas pris de vacances et mon physique commence à m'envoyer des signaux très clairs que je devrais ralentir le rythme. D'autant que j'ai connu deux mois très éprouvants comme assureur et j'ai senti que l'heure était venue de prendre un peu de recul et me reposer quelque temps», confie-t-il en entrevue.

L'assemblée pour le choix d'un candidat, prévue pour le 29 août, a été reportée à une date ultérieure. Rappelons que personne d'autre n'a fait part de son intention de se porter candidat. Selon Léandre Gagnon, «des noms circulent mais personne n'a encore officiellement posé sa candidature».

S'il compte bien prendre un certain recul, il n'est pas encore question pour Léandre Gagnon d'un retrait définitif de la vie politique.

Le Roux se retire et appuie Guy Boutin au BQ

Sherbrooke - Candidat à l'investiture du Bloc Québécois dans le comté de Sherbrooke, Jean-Jacques Le Roux a annoncé hier qu'il se retirait de la course et accordait son appui au candidat Guy Boutin qui devait lui faire face.

M. Le Roux a justifié sa décision en soulignant qu'elle s'appuyait sur les cinq points suivants: soit que ses objectifs politiques n'étaient pas réalisables au sein de cette formation; que celle-ci n'était pas représentative de la base populaire des citoyens de Sherbrooke; que ses engagements personnels l'empêchaient de se consacrer entièrement à la politique; qu'il désire garder du temps libre pour suivre certains dossiers municipaux; et finalement qu'il désire se consacrer à l'organisation d'un débat sur un «projet de société».



Des prix qui n'ont que des qualités

- 19⁹⁹\$ ou moins les 3,78 l. LATEX FINI MAT POUR PLAFONDS BLANC (160-112)
- 24⁹⁹\$ ou moins les 3,78 l. LATEX FINI VELOUTÉ BLANC (161-110)
- 22⁹⁹\$ ou moins les 3,78 l. LATEX FINI MAT-SATINÉ BLANC (160-110)
- 26⁹⁹\$ ou moins les 3,78 l. LATEX FINI PERLE BLANC (163-110)

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 26 novembre 1993.

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE DÉTAILLANT SICO!



Ça change tout

D É C O R A T I O N



1303, RUE KING OUEST, SHERBROOKE, 563-3855

SICO Ça change tout

Des conseiller experts pour vous guider selon vos besoins et votre budget.

Une satisfaction garantie...
AUDIOTEK
3040, rue King Ouest, 562-9262

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

Une rentrée pas compliquée...



Bibliairie G.G.C. Ltée
430, rue Minto
Sherbrooke (Québec) J1H 1T6

Bibliairie G.G.C. Ltée
65, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec) J1H 4B3

Tél.: (819) 566-0344

LE ROBERT 55,96\$

le Petit Larousse illustré 39,95\$

Collection «JUNGLE»
[A] Sac à dos avec poignée 23,99\$
[B] Sac à dos 10,99\$

Collection «AIRBORNE»
[C] Fourre-tout 27,99\$
[D] Sac à dos 20,99\$

SACS EN NYLON
Couleurs variées
[E] Sac à dos avec poignée Bandoulière amovible 19,99\$
...Sac à dos [F] Grand format: 19,99\$
[G] Petit format: 8,99\$

L'affaire du SAC...?

42,99\$

7,95\$

49,99\$

39,99\$

149,99\$

1,79\$

1,99\$

1,59\$

2,39\$

1,79\$

3,49\$

1,29\$

[A] CENTRE INFORMATIQUE
— bureau
— huche
— table d'imprimante

Les 3 morceaux
seulement **149,99\$**

NON ILLUSTRÉ

- Bureau d'étudiant mélamine blanc 44,99\$
- Lampe d'étude bras flexible 13,99\$
- Sac collégial cuir véritable 79,99\$
- Porte-documents vinyle robuste épaisseur 4 po x 5 po 25,99\$

Paquet de 4 EN SPECIAL 1,49\$

5,89\$

1,79\$

69¢

4,00\$

3,79\$

NON ILLUSTRÉ

- Calculatrice scientifique Sharp no EL-540D 18,00\$
- Agenda électronique Sharp no ZQ-1200 34K 67,00\$
- Machine à écrire électronique Smith Corona no XD4950 199,00\$
- mémoire dictionnaire bilingue imprimante silencieuse

1,59\$

1,59\$

CRAYONS DE COULEUR LAURENTIEN

- 60 couleurs 9,99\$
- 24 couleurs 4,39\$
- 12 couleurs 2,29\$

MARQUEURS LAURENTIEN

- 20 couleurs 3,49\$
- 12 couleurs 2,19\$

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits: Aucun frais.
Composez 1-800-667-3841
24 heures 7 jours

Dans la MRC de Memphrémagog

Tombée de rideau sur la carrière de trois maires

Magog

À moins trois des 13 maires dont le mandat prendra fin en novembre dans la municipalité régionale de comté de Memphrémagog quitteront la scène politique municipale.

Ce sont M. Philip Wood, maire d'Ogden, M. Lucien Gagnon, maire de Beebe Plain, et M. Jacques Mar-

coux, maire de Canton de Potton. M. Wood préside le conseil municipal d'Ogden depuis 1976 après avoir siégé comme conseiller pendant quelques mois.

«A 70 ans, il est temps que je passe le relais», a expliqué cet ingénieur à la retraite tout en soulignant que la tâche d'un maire, même celle du maire d'une municipalité aussi peu peuplée que qu'Ogden, est devenue de plus en plus exigeante au fil des années et

qu'il souhaite prendre un peu de bon temps pendant que sa santé est encore bonne.

M. Gagnon est maire de Beebe Plain depuis 1977 après avoir été conseiller pendant 11 ans. Il a succédé à un autre homme de fer de la politique municipale, M. Hugo Lapenna, qui a présidé le conseil municipal pendant 26 ans.

Il a invoqué la même raison que M. Wood pour expliquer sa décision. «J'ai 70 ans. Le moment est venu pour moi de laisser ma place à un maire plus jeune que moi», a déclaré M. Gagnon qui s'est fier d'avoir été l'artisan de la mise en place d'infrastructures capables de répondre adéquatement aux besoins de Beebe Plain et de l'implantation de plusieurs entreprises prospères.

M. Marcoux est maire de Canton de Potton depuis quatre ans. Pendant la campagne qui a abouti à son élection, il avait affirmé à maintes reprises qu'il ne solliciterait pas un second mandat. A moins que des circonstances exceptionnelles ne l'incitent à changer d'idée, il tirera lui aussi sa révérence, satisfait qu'il est d'avoir, ainsi qu'il l'avait promis, mis en place un mode de taxation qui tient compte de l'usage que les contribuables font ou pourraient faire des services fournis par la municipalité et d'avoir pavé la voie à la

construction du réseau d'aqueduc et du réseau d'égouts qui desserviront bientôt l'agglomération de

Mansenville.

La plupart des 10 autres maires dont le mandat prendra fin dans un

peu moins de trois mois décideront au cours des prochaines semaines s'ils seront sur les rangs à nouveau.



Lucien Gagnon



Philip Wood

18 des 22 élus en élection dans la MRC du Granit cet automne

Lac-Mégantic (FG)

Le portrait de la table des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) Du Granit pourrait être passablement modifié cet automne, alors que 18 des 22 élus de la région se retrouveront en élection: quelques-uns ont déjà fait savoir qu'ils abandonneront la vie politique, alors qu'ailleurs leur contestation s'annonce vive.

Déjà, les maires de Lac-Mégantic, Jean Lessard, de Milan, Emilien Bureau, de Stormoway, Guy Béliveau, de Audet, Hilaire Lemieux, de Saint-Ludger, Jean-Luc Lamontagne, de Stratford, Léo-Paul Couture et de Gayhurst, Berchmans Pépin, ont laissé entendre à leurs proches qu'ils ne reviendront pas.

Ailleurs, des maires comptant

de nombreuses années de service comme Fernand Coulombe, de Courcelles, ou Lionel Gilbert, de Nantes, se disent hésitants, pendant qu'à Piopolis, où le maire Gilles Vachon a maille à partir avec la conseillère Charlotte Thivierge et l'ex-maire Jacques Verreault, le suspense risque de durer jusqu'à la dernière minute.

En fait, parmi les maires ayant pu être joints hier, il n'y a finalement que ceux de Lac-Drolet, Gilles Poulin et de Marston, Laurent Martin, qui affirment revenir sur les rangs. Il en irait de même de Jean-Denis Turgeon, de Notre-Dame des Bois.

À tout événement, le préfet de la MRC Du Granit et maire de Saint-Robert Bellarmin, Michel Poulin, reconnaît que les changements risquent d'être considérables mais il ne sème pas pour autant. Si certains évaluent à au moins une

dizaine les nouveaux visages à la table des maires, M. Poulin parle plutôt de «six ou sept selon les évaluations à ce moment-ci».

Et du reste, il ne pense pas que cela affectera pour la peine le fonctionnement de l'organisme qu'il dirige et qui, outre des discussions importantes en regard du schéma d'aménagement, doit procéder à l'adoption de son budget de l'assemblée suivant les élections municipales.

Au sujet de son propre avenir, et dont les rumeurs voulaient que jusqu'à tout récemment il ne revienne pas pour des raisons de santé, M. Poulin avoue que cela est prématuré. «Mon état se replace régulièrement. Je suis bien sûr encore en période de réflexion mais si ça continue de s'améliorer, alors j'ai bien l'intention d'offrir à nouveau mes services à la population», a-t-il finalement confié.

600 personnes intéressées à acquérir la Station touristique Adstock

Nelson FECTEAU Theford Mines

Un groupe de personnes consacre présentement ses efforts à la mise sur pied d'un fonds d'investissement de type coopératif qui permettrait aux 600 personnes impliquées d'acquérir la Station touristique Adstock conjointement avec des investisseurs privés.

Pour Mike Feeney, l'un des trois instigateurs du projet, l'objectif est de conserver à Adstock le statut de propriété collective et de rendre ce complexe récréo-touristique rentable. «L'acquisition des équipements pourrait se faire en partenariat avec un ou des investisseurs privés intéressés par le ski et le golf. Nous n'accepterons cependant pas

de nous associer à des acheteurs intéressés par le golf seulement.»

Mike Feeney, tout comme Jean-Claude Chabot et Nelson Lamontagne, ses deux comparses, estime que la solution passe par les membres et que le projet de regrouper 600 membres qui iraient d'une contribution de 500 \$ chacun pourrait aboutir s'il est bien encadré. Le membership actuel au niveau du ski et du golf est de 1 128 membres.

À la suite des appels d'offres lancés par la Station touristique Adstock, appels d'offres dont l'échéance a été fixée au 20 août prochain, dix documents contenant toutes les informations pertinentes y compris les états financiers ont été remis à d'éventuels acheteurs. Toutefois, tous s'accordent pour dire que les offres d'achat n'abonderont pas d'ici la date fatidique de la faille.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Le Groupe Everest est à la recherche de candidatures pour les postes de :

CONTRÔLEUR(EUSE)/COMPTABLE

LES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur général, cette personne est responsable de la comptabilité des cinq divisions du Groupe Everest. Elle produit les états financiers mensuels, elle est responsable des comptes-clients et des comptes-fournisseurs et elle s'assure de fournir toutes les informations nécessaires à la bonne gestion des comptes. Personne-clé au sein de notre organisation, elle contrôle les finances de l'ensemble des divisions. Ses qualités tant professionnelles que personnelles sont importantes dans notre engagement envers la qualité totale.

LES EXIGENCES
Possédant une formation universitaire en administration et 6 années d'expériences pertinentes, la personne que nous recherchons doit aussi maîtriser parfaitement les outils informatiques propres à la profession. Elle a le sens de l'organisation, elle est responsable et disponible, a du leadership, de l'ambition et sait supporter le stress.

LE TRAITEMENT
Salaires et conditions à discuter selon qualifications et expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae dans une enveloppe portant le titre de **CONTRÔLEUR (EUSE)/COMPTABLE** au plus tard le 20 août, 17 h :

COORDONNATEUR(TRICE) MEDIA

LES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur de la division publicité et promotion, cette personne coordonne les placements média et assure adéquatement le suivi des dossiers. Elle possède un sens prononcé de l'entrepreneuriat qui la rend apte à développer des marchés préalablement ciblés. Elle gère ses propres comptes-clients et doit produire des rapports mensuels rendant compte de ses actions. Ses qualités tant professionnelles que personnelles sont importantes dans notre engagement envers la qualité totale.

LES EXIGENCES
La personne que nous recherchons possède une formation universitaire en administration, option marketing, et une connaissance minimale des techniques média. De plus, elle maîtrise Lotus 2.4 et Word Perfect. Elle a le sens de l'organisation, est dynamique et débrouillarde.

LE TRAITEMENT
Salaire de base et bonification du traitement selon performance.

Faire parvenir votre curriculum vitae dans une enveloppe portant le titre de **COORDONNATEUR(TRICE) MEDIA** au plus tard le 20 août, 17 h :

Groupe Everest CONSEILS EN COMMUNICATION ET MARKETING

288, rue Marquette, bureau 102, Sherbrooke (Québec) J1H 1M3

Seules les personnes répondant à ces profils seront reçues en entrevue. Les entrevues seront accordées sur invitation seulement.

MISE AU POINT
Dans la circulaire Sears «Rentrée des classes» avec Avantajeune insérée dans La Tribune du 10 août 1993, veuillez noter qu'aux pages C4, C5 et C7, à la mention «Pas de paiement, pas de problème!», on aurait dû ajouter la phrase «Pas de paiement avant janvier 1994 sur approbation du service du crédit». Cette offre s'appliquant aux articles de ces 3 pages.
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.
SEARS
vous en avez pour votre argent... et plus

ÉCOLE DE COUTURE FRANCE ENR.

CULTURE PERSONNELLE
France L. Blanchet annonce l'inscription à son école de coupe et de couture, située au 74, rue Wellington Nord, édifice Dunkin Donut.
Enseignement de coupe et couture. Cours de jour et de soir.
Inscription de 14 h à 16 h et 19 h à 20 h, du lundi 23 août au jeudi 26 août inclusivement.
Les cours débuteront le 30 août 1993. Nombre d'élèves limité. Pour tout renseignement, composez:
rés. : 569-4695
école 569-8874

CONCOURS AUTO VEDETTE

On a vingt ans au CARREFOUR DE L'ESTRIE viens-t'en!

COURREZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE SUPERBE GEO METRO 1993 D'UNE VALEUR DE \$10 545

LES TELES A L'IMAGE VOTRE IMAGE

Beucage CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC SHERBROOKE

La Tribune

9 CKSH-TV

cfks super 30 TV

UN TIRAGE PAR SEMAINE PENDANT 15 SEMAINES

Du 21 juin @ 3 octobre 1993, c'est le grand concours AUTO-VEDETTE pour célébrer les 20 ans du CARREFOUR DE L'ESTRIE, procurez-vous un coupon dans La Tribune, identifiez la photo-vedette installée au volant de la Geo Métro 1993 dans le CARREFOUR DE L'ESTRIE et déposez votre coupon au CARREFOUR DE L'ESTRIE dans le baril à côté de la Geo Métro 93.

Seulement coupons ou fac-similes reproduits non-mécaniquement 16 ans minimum.

Carrefour de l'Estrie 3050, PORTLAND SHERBROOKE MAIL CENTRAL

Votre nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Age: _____

Téléphone: _____
Date: _____
Vedette: _____

Éditorial

Le retour du boomerang

Jacques PRONOVOST

Quand Jean Charest a lancé «please turn me loose on the Bloc Québécois» au soir du 12 juin précédant l'élection du chef du Parti conservateur du Canada, il venait de déclencher la guerre. L'effet-choc n'a pas donné les résultats escomptés et Mme Campbell a été élue à la tête de son parti. Cela allait à l'encontre des sondages qui favorisaient «la tortue» québécoise de la course.

Revoici cependant le député de Sherbrooke confronté aux promesses qu'il a faites aux partisans conservateurs. C'est sur lui que devait reposer la stratégie pour contrer l'ex-ministre dissident Lucien Bouchard. Or, voilà une lame à deux tranchants. Le Bloc Québécois, quoiqu'en disent ses adversaires, possède une bonne base de fervents indépendantistes. Lucien Bouchard et son groupe peuvent donc causer une certaine surprise et casser les reins d'un Jean Charest trop confiant. De la force ou de la faiblesse du Bloc au soir de l'élection, Charest en sortira grandi ou affaibli.

Que le Bloc prenne trop de comtés et on pourra reprocher au vice-premier ministre de n'avoir pas livré la marchandise. Il pourrait alors prétexter que la partie serait autre s'il avait été élu chef du parti. Ce serait logique. Mais il devra toujours accepter de partager une bonne partie de la défaite si tel était le cas.

Or, il n'est pas dit qu'on lui accorderait le crédit d'une victoire éclatante au Québec, et de la déroute éventuelle des Blocquistes. Le dernier sondage paraissant ce matin démontre une remontée fulgurante des Conservateurs dans la province, résultat de la campagne de charme de Mme Campbell elle-même. Comme il lui serait tentant de s'approprier tout le prestige de cette remontée et de l'appui des Québécois pendant que s'éclipsait, l'espace d'un été, le député de Sherbrooke.

Le sondage Gallup de ce matin donne le PC loin en avance au Québec avec 47% des appuis. C'est une remontée étonnante de 18 points (de 29% en juillet à 47% aujourd'hui). Les libéraux eux s'écrasent à 19% alors qu'ils menaient un mois plus tôt à 33%. Le Bloc cède aussi un peu de terrain, de 33% à 28%.

Pour l'ensemble du Canada, les libéraux sont cependant toujours en tête, mais ils n'ont plus que quatre points d'avance sur les Conservateurs. Ils les distançaient de dix points le mois dernier. C'est en Ontario et dans les provinces atlantiques qu'ils font surtout le plein de supporters.

Les chiffres sont révélateurs du charme opéré par Mme Campbell depuis deux mois. Ils ne sont toutefois qu'une indication très circonscrite dans le temps. Jean Charest, qui croyait bien remporter la campagne au leadership du PC, tant les sondages l'avantageaient, devrait être le premier à se méfier. Les huit années de pouvoir ont usé le Parti conservateur. De 207 sièges (sur 282) qu'il avait à la veille de l'élection de 1988 il est passé à 169 (sur 295) puis à 154 actuellement, conséquence entre autres de la défection de plusieurs têtes d'affiche passées au BQ.

La vraie partie n'est pas commencée. C'est d'ailleurs cela qui est le plus aberrant. Le vice-premier ministre ne voit aucun inconvénient à ce que Mme Campbell se promène autour du Canada, en campagne permanente, sans que ne soient déclenchées des élections. Avec les sondages de ce matin, on le comprendrait à moins. Mais Mme Campbell, qui veut assainir les mœurs politiques et jouer franc-jeu à la Chambre des Communes, doit commencer par le faire sur le terrain, celui qui compte, celui de la recherche d'un mandat clair sur des propositions concrètes. Aussi serait-il fair-play de donner chance égale à tous les partis.

En étant un peu chauvin, on pourra espérer que M. Charest nous amène encore quelques centres en environnement, instituts ou entreprises, avant de se lancer officiellement en campagne. Ce qui est bon pour les autres doit l'être aussi pour nous. Cela c'est de la politique comme l'aime bien M. Charest, élu sous le règne Mulroney. Elle ne permet pas nécessairement à Mme Campbell de s'en démarquer.

LETRE OUVERTE

Les problèmes de l'accueil aux Néo-Canadiens

Conseil d'administration,
Centre d'Aide aux Néo-Canadiens
rue Short
Sherbrooke[OL]

Je termine aujourd'hui un accueil auprès des réfugiés serbes venant de l'ex-yougoslavie. Je sens le besoin de m'exprimer publiquement concernant cet accueil.

D'abord il me faut dire que les cinq familles que Sherbrooke a accueillies me semblent toutes très sympathiques. Le hasard m'en a assigné une, mais j'aurais été tout aussi heureuse d'aider les quatre autres.

J'ai tout de même des suggestions à faire à votre C.A. concernant les points suivants:

- Le Centre d'Aide m'a semblé toujours dépassé, au niveau organisationnel, par la situation au cours de cette semaine (il me fera plaisir de préciser cette affirmation si vous m'en faites la demande).

- Le Centre d'Aide trouve les interprètes pour l'immigration Québec (bureau rue Galt) mais sans se soucier du statut de l'interprète. Pour cet accueil vous avez fourni une personne immigrante roumaine arrivée au pays depuis 5 mois seulement. Il est difficile pour l'interprète de traduire des lois qu'elle

ne connaît pas encore dans une langue un peu différente. Dans le nom de famille choisi par la femme, l'interprète n'expliquait pas suffisamment qu'au Québec les femmes mariées gardent leur nom depuis 1981 et que tous les papiers gouvernementaux sont faits à ce nom. Dans le cas des immigrantes, la loi leur permet de porter, si elles le désirent, le nom de famille du mari, par contre tous les documents québécois seront faits à leur nom de fille (assurance maladie, hôpital, ...). Je me suis mise en frais d'expliquer à cette réfugiée que seul les (j'ai dit "immigrants women and olds québécoises wovnen" notre anglais respectif étant très pauvre) ne portaient pas leur nom de fille. Je me suis fait dire par la responsable à l'immigration de me taire qu'il y avait une interprète chargée de le faire. La personne servant d'interprète lui a alors dit qu'elle n'avait pas expliqué cela car elle ne l'avait pas compris comme il faut. Pourtant la dame à l'immigration lui avait bien formulé lentement ce qui en était. L'immigrante "interprète" ne pouvait croire qu'il existait une telle loi. Ensuite l'on m'a laissé avec plaisir parler à ma guise.

Cette réfugiée a choisi de garder son nom de fille. Devinez ce qu'on fait les autres? Combien il leur en

coûtera pour choisir leur nom de fille quand elles réaliseront que c'est un geste de québécoise.

- Au bureau Travail Québec le choix de l'interprète est important aussi quand il s'agit d'expliquer quels noms l'on veut voir inscrire sur le chèque d'aide sociale. Seule une personne avisée peut sensibiliser le couple à cette loi. La personne représentant le ministère a vraiment bien fait les choses et nous n'étais pas cette fois accompagnés de "l'interprète" donc je n'ai pas eu à la convaincre d'expliquer clairement cela. Ils ont choisi de faire inscrire les deux noms, comme cela se fait si rien n'y est spécifié.

- Dans le cas du choix du logement, le Centre exige que le loyer soit situé à 2 km. de là, car ils suivront 30 semaines de cours au COFI. Il faudrait revoir cette pratique: elle conduit à la formation d'un ghetto dans le Centre Sud. Le Centre avait pourtant reçu des appels de propriétaires vivant aux quatre coins de la ville et prêts à accueillir ces réfugiés. Moi-même j'avais déniché un appartement dans le vieux Nord (le propriétaire était aussi heureux de les recevoir) près de la garderie. Il y avait deux places disponibles à la garderie et les responsables étaient très heureux d'y accueillir les deux enfants.

- Le Centre suggère d'inscrire les enfants de tous les immigrants à la même garderie. Pourquoi confiner au même garderie tous les enfants d'immigrants? On me répond c'est plus facile pour le transport. Moi je pense que la garderie doit être située près du logement.

- L'intégration à la société québécoise aurait été plus facile dans un secteur où il y a moins d'immigrants. Les propriétaires des appartements situés vers les rues Goyette, Dunant... deviennent avec raison plus réservés sur l'accueil d'immigrants. L'intégration dans un quartier d'immigrants ne peut se faire qu'avec les immigrants: illusion d'intégration. Cela me fait énormément de peine, nous avons besoin de l'immigration pour rejuvenir et perpétuer notre société, comment acquièrent-ils notre mentalité sans nous côtoyer?

- Dans le choix de la succursale bancaire le Centre exige que ce soit la Caisse Unelle car "ils ont l'habitude de recevoir des immigrants, ils les ont tous". Pourquoi encore ce ghetto?

- Le "Centre" a incité les réfugiés, à leur arrivée, à ne pas parler aux médias. Je pense qu'il usurpe ses fonctions et cela rend les immigrants craintifs envers les médias.

pulation de Magog et des environs au début de 1994. La ville de Magog possède actuellement des pinces de désincarcération et les pompiers ont suivis des cours spécialisés. Alors contrairement de ce qu'on peut dire, plusieurs efforts sont faits, ce qui est tout à l'honneur de ceux qui dirigent la destinée de la sécurité publique ou civile dans Magog-Orford. Alors pour faire une mise au point n'avez pas de crainte, Magog et ses environs sont bien protégés en cas d'urgence.

Armand Lacasse
Magog

Une association qui gagne à être connue!

Il existe à Sherbrooke une association qui est méconnue des citadins et villageois en terre estrienne, qui manifeste de l'intérêt pour nos écrivains, leurs livres et l'univers de la littérature.

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est organise des activités littéraires pour ses membres, pas exclusivement réservées aux littérateurs mais bien à tous.

Les membres de l'Association travaillent hardiment pour faire échoire davantage la vie littéraire d'ici et qu'elle jaillisse dans d'autres régions du Québec. Elle fait de la promotion dans la presse écrite et parlée sherbrookoise pour créer un engouement à l'endroit des créateurs de l'écrit de chez nous, qui souhaitent vivement que cette association connaisse du succès.

Malheureusement, elle ne publie pas de magazine sur la vie littéraire estrienne. Sa création susciterait un intérêt certain chez les littéraires, intellectuels et autres amoureux du livre qui aiment les plaisirs de l'esprit et les auteurs d'ici. Ce type de revue existait auparavant mais l'association a cessé sa publication. Les écrivains estriens aimeraient qu'elle renaisse et connaisse de la popularité.

En définitive, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est aimerait que d'autres membres adhèrent à leur association. Et à n'en pas douter, la venue à Sherbrooke d'Anne Hébert, telle qu'annoncée par La Tribune, aidera à faire con-

naître davantage cette association. C'est d'ailleurs une belle réussite et un coup de maître d'avoir réussi semblable réalisation!

Yves Préfontaine

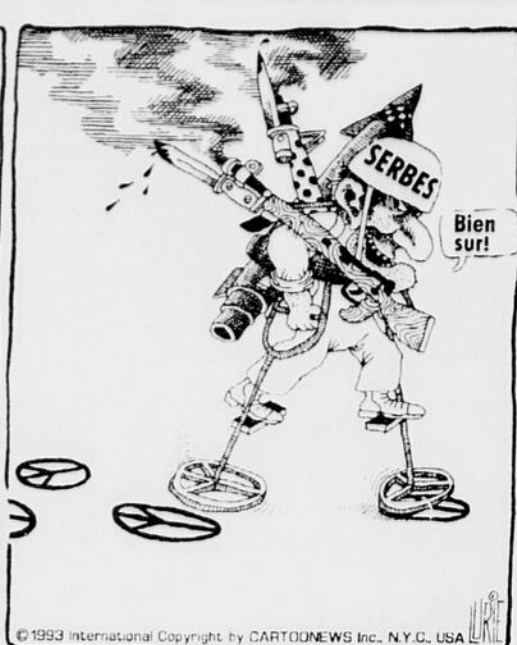
Que de condescendance

Condescendance: supériorité bienveillante mêlée de mépris. C'est ce que j'ai ressenti à la lecture de l'article de Mario Goupil du jeudi 5 août dernier. Cela faisait déjà quelques jours que cela me dérangeait mais je crois que cette fois, en parlant des téléphones cellulaires et de l'ignorance des Gaspésiens à cet égard, il est allé trop loin. Encore une fois Gaspé est loin de Sherbrooke, Gaspé n'a pas ceci ou cela, nous avons ceci ils n'ont pas cela. Monsieur Goupil est-il déjà sorti auparavant? Quelle mentalité archaïque et quel manque de respect face à certaines réalités régionales. Avait-on besoin du cellulaire à tout prix en Gaspésie? Peut-être que non! Le nombre d'habitants ne le justifie pas et ne permet peut-être pas une rentabilité! Le ton de Monsieur Goupil est complaisant.

Et il continue... Pas de McDo, les fraises en août, et alors! Nos fraises sont en juin mais au New Jersey, elles sont en mai; sommes-nous en «retard» pour autant sur les Américains?

Je ne suis pas Gaspésien, je n'y ai jamais demeuré (je l'ai visité une semaine), mais ce sont des gens fiers et j'espère seulement qu'aucun Gaspésien en visite ou en séjour chez nous n'a lu ces bêtises offensantes; il faut connaître les autres régions pour savoir que cela ne se dit pas. J'aurais aimé qu'on nous parle de la réalité des Gaspésiens, leur gagne-pain, leur accueil chaleureux, leurs attraits touristiques que tout le monde semble connaître en trois jours de «tour» de la Gaspésie mais qui demeure plein de secrets, cachés qu'ils sont par le Rocher Percé et les crevettes de Matane, Monsieur Goupil perd une belle occasion de nous décrire une région de l'intérieur plutôt que de nous rapporter ses travers. Toutes les régions ont leurs travers.

Réal Viens
Sherbrooke



TRIBUNE LIBRE

Publicité trompeuse et arbres gaspillés

Nous jetons à la poubelle combien d'arbres par année, sous forme de publicité trompeuse? Publicité illusoire transmise régulièrement par le poste du genre «Ouvrez vite vous gagnez 35 000 \$».

Je veux ici dénoncer ces campagnes qui vendent par catalogue des produits de qualité douteuse et qui vous font croire que vous avez gagné un prix qui finit par devenir inexistant. A quoi servent ces publicités sinon à créer l'illusion autant dans les produits que dans le prix gagné.

Je suis pour une publicité qui informe et rend service et j'ai du mal à comprendre que ces publicités trompeuses polluent de plus en plus nos foyers, que plusieurs personnes disent jeter tout simplement l'enveloppe, épaisse quelquefois, à la poubelle sans se soucier de la quantité d'arbres coupés pour rien.

N'est-ce pas insultant que certains humains s'enrichissent en trompant les gens, polluant nos boîtes aux lettres et en gaspillant nos arbres?

Ginette Légaré
Saint-Denis

En sécurité à Magog

Il est bon de mentionner que depuis quelques années la population de Magog et des environs est mieux protégée en cas d'incendie et d'urgence générale. La preuve est que 41% moins d'incendie se sont produits depuis le début de 1993 par rapport à pareille date l'an dernier. C'est grâce en partie à la prévention par les visites à domicile. Un comité d'urgence en cas de conflit majeur est formé d'intervenants du milieu, l'hôpital, le CLSC, les ambulanciers, la police et les pompiers pour faire face à la musique. Les pompiers volontaires de Magog sont à faire une levée de fonds pour l'achat d'une unité d'urgence qui sera aux services de la po-

Un Drummondvillois sauvé de l'asphyxie par la police

Gérald PRINCE Drummondville

Deux policiers de Drummondville viennent de faire montre de perspicacité peu ordinaire en sauvant la vie d'un résident du centre-ville, sur le point de suffoquer dans la fumée.

Les agents Josée Trépanier et Réjean Blouin circulaient lentement, en pleine nuit, à bord de leur auto-patrouille sur la rue Lindsay, vitres baissées à cause du temps doux, quand ils ont été attirés par un bruit bizarre dans le secteur.

En descendant du véhicule, ils se sont rendu compte qu'il s'agissait du bruit strident émis par un détecteur de fumée. En effectuant quel-

ques vérifications, ils ont remarqué que le bruit provenait d'une maison ancienne, en bois, à deux logements, située près de l'intersection de la rue Bérard.

Épaisse fumée

Ils se sont rendus au domicile et y sont entrés précipitamment, affrontant du même coup une épaisse fumée qui s'était répandue à l'intérieur.

L'occupant, un homme dans la trentaine dont la police ne divulgue pas l'identité, était endormi, alors que les saucisses, qu'il avait mis à cuire avant de se coucher, calcinaient dans le four. Les policiers ont réveillé l'occupant, qui avait pris un peu de boisson, et l'ont conduit à l'extérieur. «Peu s'en est fallu

qu'il ne soit asphyxié», déclarait hier le capitaine aux enquêtes, Louis Raïche. Selon lui, quelques

minutes plus tard et c'en était fait du locataire. Une fois sorti à l'extérieur et

après s'être ventilé copieusement les poumons, l'homme a remercié ses sauveteurs sans avoir à se ren-

dre à l'hôpital, reprenant son souffle par lui-même.

Les 100 \$ volés vite dépensés pour acheter de la cocaïne

Sherbrooke

Quand, à peine trois heures après la commission du vol qualifié, la Police municipale de Sherbrooke a procédé à l'arrestation du suspect, les quelque 100 \$ qu'il avait subtilisés à la pointe du couteau étaient déjà dépensés... pour un achat de cocaïne.

Marcel Ouimet, âgé de 36 ans, de Sherbrooke a comparu hier devant un juge de la Cour du Québec pour répondre d'un vol qualifié commis vers minuit, hier, au dépanneur La Maisonnée, 705 boulevard Jacques-Cartier Nord, à Sherbrooke.

Il s'était présenté dans le dépanneur pour s'acheter des batteries. Du moins ce fut le prétexte pour aborder le commis de nuit avant de lui coller contre la bedaine la pointe de son couteau et exiger le contenu de la caisse.

Un montant de 109 \$ a été déposé dans un sac que le voleur a prestement ramassé pour quitter les lieux.

Policiers et enquêteurs de Sherbrooke, notamment le détective Gilles Tanguay, a pu voir le suspect à l'oeuvre sur une bande magnéto-copique et il a pu également recueillir de certains témoins une bonne description du suspect... si bien que vers les trois heures du matin, le présumé auteur du vol était cueilli comme une rose à son domicile, rue Montréal, dans le

vieux nord de Sherbrooke.

Retiré de la circulation

Lac-Mégantic - Les patrouilleurs de la Sécurité publique de Lac-Mégantic ont retiré de la circulation, en début de semaine, un adolescent fort actif dans le vol avec effraction.

Grâce aux informations et descriptions obtenues de divers témoins et victimes, les policiers ont finalement retracé celui qui en l'espace d'une dizaine de jours, entre le 4 et le 15 août plus précisément, a commis sept introductions avec effraction et vols d'argent dans des maisons de trois secteurs résidentiels de la ville.

Le suspect comparaitre devant un juge de la Cour du Québec, en Chambre de la Jeunesse.

D'autres ados au boulot

Sherbrooke - En toute fin de soirée, mardi, les policiers municipaux de Sherbrooke ont surpris en pleine besogne trois adolescents qui tentaient de s'introduire dans l'église Ste-Thérèse d'Avila, 1175 rue King Ouest, à Sherbrooke.

Le trio avait déjà fracassé trois fenêtres à l'arrière de l'église quand les policiers sont apparus. Un des jeunes a été arrêté sur les lieux et les deux autres ont pris la fuite mais la police a reconnu l'un d'eux.

Ce n'est qu'une question de temps avant que le trio ne soit de nouveau réuni... en Cour du Québec.

CHAT, CHAT, CHAT!

LES CHATS COMME FELIX AIMENT *felix*

© QUAKER OATS CANADA 1993

VENTE 24 HEURES

2 DERNIERS JOURS

OFFRE TRÈS SPÉCIALE

10 LIVRES GRATUITES!

*Dans les centres participants. Les aliments Nutri-Système sont en sus. Programme minimum de 20 livres.

nutri/système
cliniques minceur

31, 10e Avenue Nord, Sherbrooke
Appelez dès aujourd'hui
564-0878

L'offre se termine le vendredi 20 août 1993.

SOLDE FOU FOU FOU SOLDE FOU FOU

UN VENT DE FOLIE SOUFFLE À LA BOUTIQUE

FRANCE B. PRONUPTIA

Profitez vite des PRIX FOLLEMENT IRRÉSISTIBLES sur un vaste choix de ROBES DE MARIÉE

Prix courant	Prix de folie
695\$.....	395\$
795\$.....	495\$
895\$.....	595\$
1095\$.....	695\$
1295\$.....	795\$

FRANCE B. PRONUPTIA Place des Congrès 823-2003

Sherwood
Pro-Logic

- récepteur - laser 5 disques
- cassette double - 5 haut-parleurs

Était à 1 900\$

Spécial 24 heures **1 389⁹⁹\$**

«Super économie»

Vidéo «H.Q.»

187⁹⁹\$

Caméra vidéo

Zoom 8X
Filmez votre entrée scolaire

587⁹⁹\$ Qt: 1

STÉRÉO

2244, rue King Ouest
Sherbrooke
823-5501

Radio-auto Toshiba

Amplificateur 100 watts **129⁹⁹\$**

Haut-parleurs JVC 6 x 9 **99⁹⁹\$**

Écouteurs stéréo Était à 9⁹⁹\$

Spécial 189\$

Climatiseur 6 000 BTU Était à 650\$

Spécial 389\$

Climatiseur 5 000 BTU Était à 450\$

Spécial 269\$

Téléviseur 14 po Sharp Était à 330\$

Spécial 269⁹⁹\$

Vidéo Hi-Fi **349⁹⁹\$**

Cobra Téléphone sans fil Intercom/pagette 10 canaux

88⁹⁹\$ Qt: 5

40 000 minutes «gratuites»

Téléphone cellulaire portatif Mémoire 40 numéros "Activation" 36 mois

189⁹⁹\$

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

JEAN LAPOINTE

" UN DERNIER COUP DE BALAI "

**3 DERNIÈRES
REPRÉSENTATIONS**

**JEUDI 19 AOÛT
VENDREDI 20 AOÛT
SAMEDI 21 AOÛT
À 20 h 30**



«Un excellent moment partagé en toute simplicité avec un grand»

- Pierrette Roy, La Tribune

«Tout un physionomiste... les gens l'aiment depuis toujours. C'est instantané»

- Sylvie Lauzon, CHLT Radio

«À 57 ans, Jean Lapointe n'a rien perdu de son charme et de son humour»

- Marie-Josée Tardif, CKSH/
CFKS TV

«Superbe soirée»

- France Beaudoin, Télé-7

«Les Jérôlas frappent dans le mille»

- Sophie Venant, Le Progrès

«Jean Lapointe est en pleine forme et sait encore plus que quiconque faire rire un public»

- Dany Jacques, Le Reflet

**AVEC LA PARTICIPATION DES JÉROLAS
MISE EN SCÈNE DENISE BILLATRAULT**

Billets en vente au restaurant Les Trois Marmîtes

RÉSERVATIONS: 843-5440



LaTribune



Forfait
souper-théâtre
disponible
Prix de groupes